

**2 PARCOURS
36 TROUS**



**À 30 MINUTES
DE MONTRÉAL**

TARIFS PRÉ-SAISON 2022

FORFAITS	SEMAINE		7 JOURS	
	Jusqu'au 31 Oct.	Régulier	Jusqu'au 31 Oct.	Régulier
INDIVIDUEL	1 700\$	1 795\$	1 935\$	1 995\$
COUPLE	2 965\$	3 045\$	3 265\$	3 345\$
AV. 8:00/AP. 13:00	1 395\$	1 435\$	1 485\$	1 565\$
APRÈS 14:30	655\$	695\$	755\$	795\$
JUNIORS	375\$	395\$	375\$	395\$
18-35 ANS	1 565\$	1 645\$	1 765\$	1 845\$
75 ANS ET +	1 565\$	1 645\$	1 765\$	1 845\$

TAXES NON INCLUSES

AVANTAGES DES MEMBRES:

RÉSERVATION 8 JOURS À L'AVANCE POUR VOUS ET VOS INVITÉS
TARIF SPÉCIAL POUR VOS INVITÉS
AUCUN ENGAGEMENT DE "BARBILL"

**QUANTITÉ
LIMITÉE**

**JOUEZ DÈS
MAINTENANT!**

Règles et privilèges aux membres

SAISON 2022

**Club de golf Verchères inc
250 Montée du Moulin
Verchères, Québec
J0L 2R0
450-583-3319
www.golfvercheres.com**

Club de Golf de Verchères

NOM			
TÉLÉPHONE			
COURRIEL			
DATE DE NAISSANCE			
ÂGE AU 1 ^{ER} AVRIL 2022			
ADRESSE			
VILLE			
CODE POSTAL		PROVINCE	
TYPE ABONEMENT		PRIX	
NOM (FORFAIT COUPLE)			
SIGNATURE		DATE	

Réservé à l'administration

REÇU PAR	
DATE	
RÉFÉRENCE	
SOUS-TOTAL	
TPS	
TVQ	
TOTAL	
MONTANT PREMIER VERSEMENT	
DATE PREMIER VERSEMENT	
SOLDE	
DATE LIMITE PAIEMENT DU SOLDE	
DATE PAIEMENT DU SOLDE	

1: Compte de crédit-membre (Barbill)

1.1 : Tous les membres ont droit d'avoir une ouverture de crédit-membre au Club de golf Verchères. Vous devez acquitter, avant le 15 du mois suivant, toutes vos dépenses ou obligations monétaires figurant sur votre relevé mensuel. Tout solde portera intérêts au taux de 1% par mois, soit 12% annuellement.

Le défaut de rencontrer vos obligations monétaires dans les délais précisés justifiera que la direction vous retire temporairement ou de façon permanente tous vos privilèges.

1.2 : Toutes factures portées au compte seront majorées de 18% afin de couvrir les frais de service (15%) et d'administration (3%).

2 : Définitions et restrictions

2.1 : Membre 7 JOURS : Membre qui n'a pas à acquitter de droits de jeu du lundi au dimanche inclusivement.

2.2 : Membre SEMAINE : Membre qui n'a pas à acquitter de droits de jeu du lundi au vendredi inclusivement.

2.4 : Couple : Les membres qui profitent du forfait couple (7 JOURS ou SEMAINE) doivent obligatoirement être mariés ou conjoints de fait et présenter une preuve de résidence commune.

2.5 : Junior : Un membre dont l'âge n'excède pas 18 ans en date du 1^{er} avril 2022. (Note : Un membre junior ne peut être titulaire d'un compte de crédit-membre)

2.6 : Invités : Les invités des membres qui jouent sur le même quatuor paieront le tarif régulier en vigueur avec réduction de 15%.

3 : Cotisation annuelle

Le coût de la cotisation annuelle devra être acquitté en totalité avant le 1^{er} février. Tout solde portera intérêts aux taux de 1% par mois, soit 12% annuellement.

Dans aucun cas un remboursement ne pourra être effectué.

4 : Pré-saison

L'abonnement pré-saison-2022 permet aux nouveaux membres de jouer dès maintenant avec les mêmes privilèges de jeu (voir point 5 uniquement) que les autres membres.

Le tarif pré-saison est disponible en quantité limitée et valide que si 15% de l'abonnement pour un renouvellement ou 25% pour un nouveau membre est acquitté et ce, avant le au 31 octobre.

5: Privilèges de jeu:

Les membres peuvent réserver 8 jours à l'avance soit, une journée plus tôt que les non-membres.

Le club se réserve le droit de fermer les terrains au cours de la saison pour organiser des tournois, des événements, pour en effectuer l'entretien, effectuer des réparations ou toutes autres raisons de force majeure.

L'abonnement de saison se termine le 31 octobre. Toutes les parties jouées après cette date par les membres sont payables au coût de 15\$ par partie.